

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

## Semestre 5

**BLOC 3 - AGIR EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE LA PROTECTION JURIDIQUE (COEFF 8)**

# UE 7 - Ethique & déontologie

## Présentation

---

### **UE 7 : Ethique & déontologie (21 h) :**

- Repères éthiques ; conflits d'intérêt ; charte, RBPP
- Principe d'auto-détermination/ autonomie
- Respect de la volonté de la personne protégée, de sa personnalité, prise en compte de ses capacités et aspirations, volontés et préférences ;
- Devoirs du mandataire et limites de son intervention : obligation de neutralité et de non-projection de ses valeurs et choix personnels ; recherche d'aide auprès d'autres professionnels et experts
- Cas pratiques sur la mise en œuvre d'une éthique professionnelle